

## Annexe 2 — Plan de situation au 1/25000<sup>e</sup>

Source: serveur Géo-IDE carto V0.2, <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DREAL PACA



### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe au CERFA N°14734\*03



### Annexe 3a — Localisation du reportage photographique sur vue aérienne

Source: Google Earth 2019



### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe au CERFA N°14734\*03



## Annexe 3b — Reportage photographique

Source: photos septembre 2019



Vue depuis le parking Logistique sur le ZENITH



Vue depuis le parvis du ZENITH en direction du parc des Lices



Vue depuis la zone logistique Zenith



Panoramique depuis la zone logistique



Vue depuis le terrain bas zone logistique ZENITH

### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

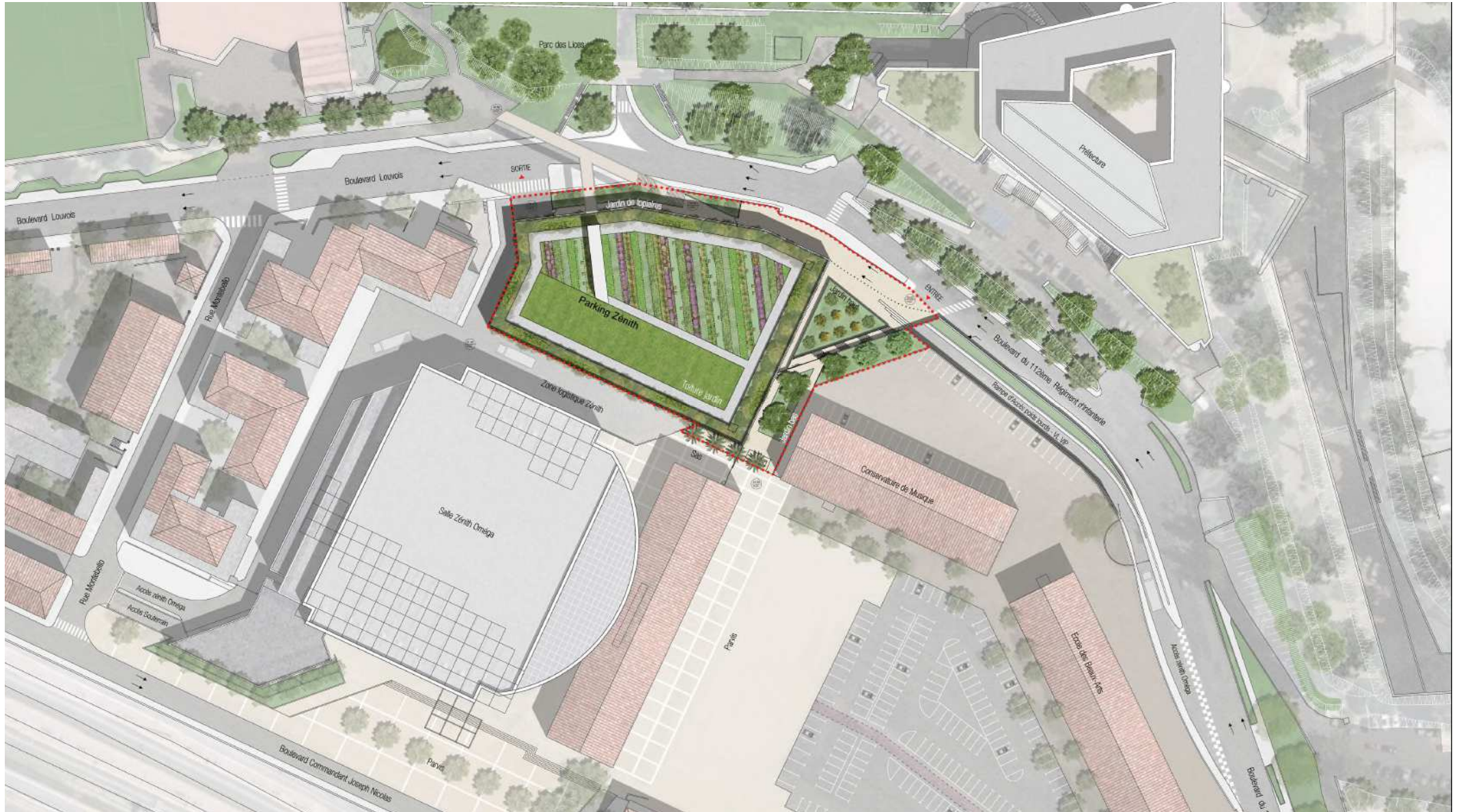
Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe au CERFA N°14734\*03



## Annexe 4 — Plan du Projet au 1/1000e

Plan Masse—Atelier 5



### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe au CERFA N°14734\*03



## Annexe 5 — Plan des abords du projet

Source: GEOPORTAIL 2019



### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

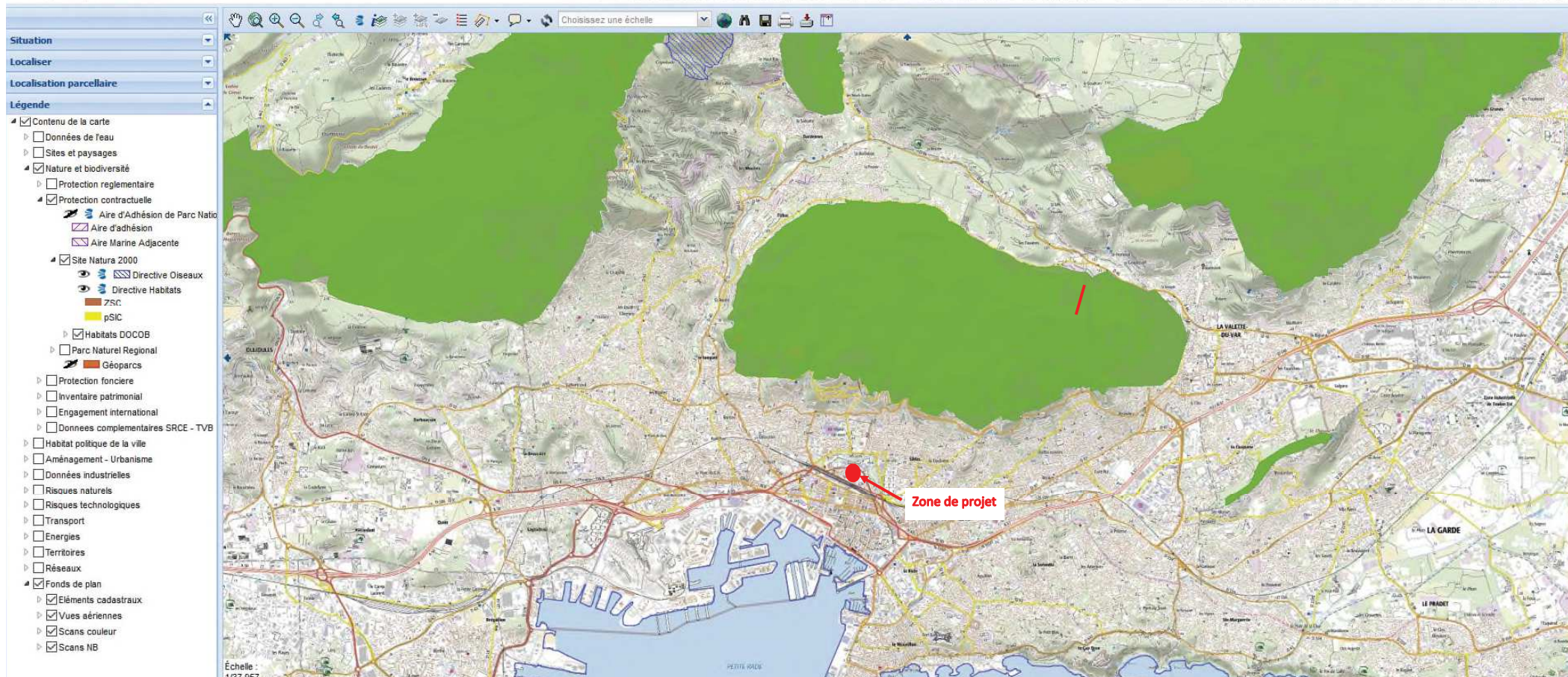
Annexe au CERFA N°14734\*03



## Annexe 6 — Localisation des zones Natura 2000 les plus proches

Source: site DREAL PACA

### Zone Spéciale de Conservation "Mont Caume - Mont Faron - Forêt Domaniale des Morieres" à 900m



### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe au CERFA N°14734\*03



## Annexe 7 — Perspective

Atleier 5



### PARKING ZENITH — TOULON

Adresse: Boulevard de Louvois, 83000 Toulon

Demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe au CERFA N°14734\*03

## Annexe 8 : IMPACT SUR LA SANTE ET MESURES DE REDUCTION

## 1 – PREAMBULE

Le projet est un pôle d'échange multimodal connecté à la gare SNCF et la gare routière qui va permettre l'augmentation de l'utilisation des transports en commun et une mise en place de connexion mode doux entre le Nord et le Sud. Ce pôle d'échange par sa position stratégique sera un véritable trait d'union sur la séquence urbaine avec la gare routière et ferroviaire, il va permettre l'amélioration du cheminement de l'axe Nord Sud qui devient sécurisé et permet aux cheminements mode doux de s'amplifier entre le parc des Lices et la gare et le centre-ville. Ce projet situé sur l'emplacement 7 fait partie d'un trace d'une promenade verte qui va permettre de valoriser de nouveaux espaces de qualité et révéler la ville au fil d'une promenade en utilisant les remparts ou leurs traces pour créer des espaces non bâtis qui permettront de valoriser les espaces paysagers et surtout la végétalisation afin de diminuer les températures et d'augmenter la biodiversité.





## 2 – PRESENTATION DU PROJET

Le projet consiste, en lieu et place de la zone technique et logistique actuellement utilisée par le Zénith de Toulon, situé en contrebas du boulevard de Louvois :

- en la création d'un parking public de stationnement en superstructure, accueillant 660 places sur 5 niveaux.
- en l'aménagement du niveau bas dédié au Zénith Oméga pour permettre de continuer leur exploitation en restituant :
  - le stationnement de 12 poids-lourds
  - le stationnement de 12 Véhicules utilitaires <3.5T
  - le stationnement de 48 VL pour le personnel
  - le stationnement de 5 VL pour les VIP/artistes

Vous trouverez en annexe la présentation architecturale du projet ainsi que l'ensemble des plans PC.

## 3 – PHASE TRAVAUX

La phase travaux sera menée en conformité avec les réglementations existantes (gestion du bruit, gestion des déchets et gestion des poussières vis-à-vis avoisinants).

Une charte de chantier à faible impact environnement sera mise au point, et son respect sera vérifié par l'animateur environnemental de l'équipe.

Sur chantier, une réunion de démarrage sera organisée avec présentation aux entreprises du projet et des enjeux environnementaux. Des livrets d'accueil chantier à faible impact environnemental seront présentés aux ouvriers.

Un suivi régulier sera assuré en phase réalisation.

En complément de ce suivi régulier, des réunions ponctuelles de sensibilisation seront organisées appelées «quart-d'heure environnement».

Tous les fournisseurs seront alertés quant aux modes de palettisation et d'emballage, afin de réduire les déchets à la source.

Les déchets de construction feront l'objet d'un tri sélectif selon, a minima, les catégories inertes, DIB et DIS et d'un suivi des filières d'évacuation pour valider l'atteinte de l'objectif de valorisation. L'ensemble de bordereaux de suivi des déchets seront collectés, et la tenue de l'indicateur de valorisation des déchets sera mensuelle, avec communication à l'ensemble des entreprises pour sensibilisation. L'objectif sera de 75% de valorisation, majoritairement en valorisation matière.

Les consommations d'eau et d'électricité sur le chantier seront également suivies de façon mensuelle. Les mesures prises pour limiter les nuisances seront intégrées dans la charte chantier à faible impact environnemental et seront communiquées par l'intermédiaire du livret environnemental aux ouvriers sur le chantier. Elles porteront notamment sur :

- Le zonage du chantier
- La limitation des poussières
- Le recours à des huiles de décoffrage 100% végétales (biodégradabilité 4/4 au classement SYNAD), bombes de peinture type marquage forestier.
- Un traitement des laitances de béton par filtration et recyclage de l'eau de nettoyage des bennes à béton
- La mise à disposition de bacs de rétention systématiques sous les produits dangereux et les DIS, couverts pour être protégés de la pluie
- La mise en place d'horaires pour les travaux bruyants, etc...
- La mise en place d'un plan de circulation évitant la circulation de camions aux heures de pointe



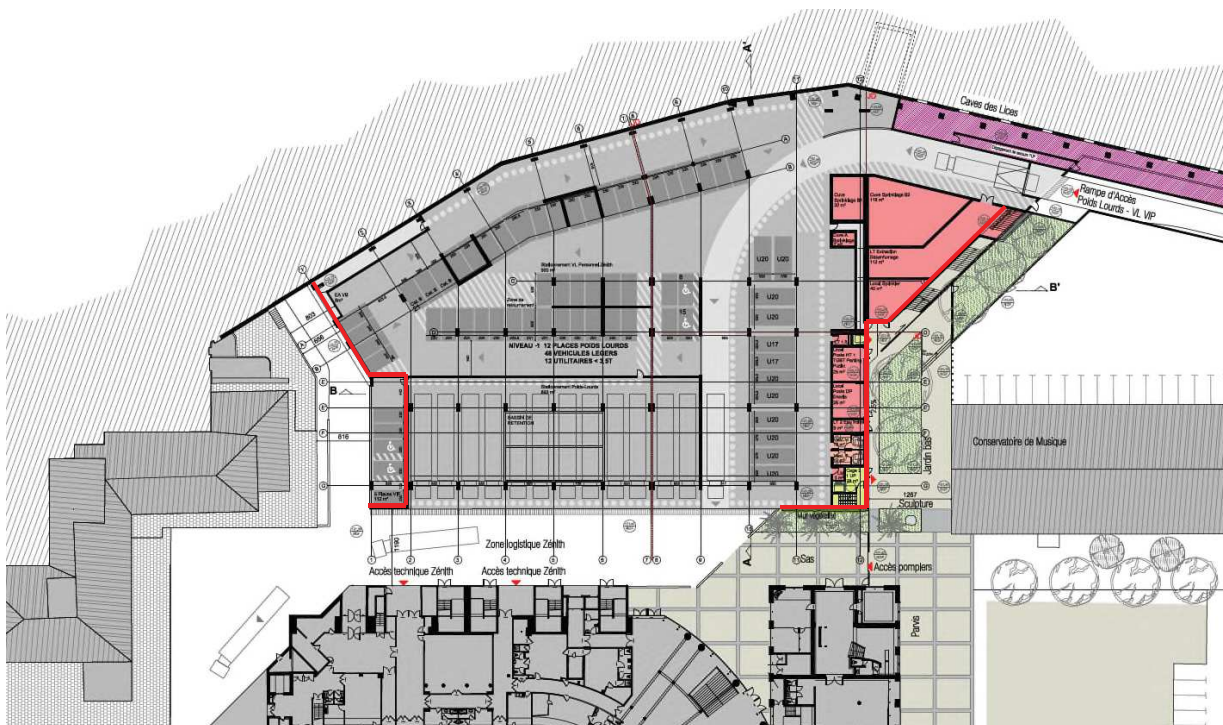
- Le nettoyage systématique des roues des véhicules en sortie de chantier
- Pour informer les riverains sur le chantier, ses objectifs et son déroulement, nous proposons de participer à des réunions d'information en amont du chantier.  
Un interlocuteur sera désigné et une boîte aux lettres disponible sur chantier pour les éventuelles doléances.

De plus, l'entreprise GCC (mandataire du groupement de conception) est certifiée ISO 14001 (cf certificat en annexe).

## 4 – PHASE EXPLOITATION

### 4.1 Niveau bas

Le bâtiment est fermé par des murs en béton armé coté Conservatoire et coté Cité Administrative, limitant les émissions de nuisances sonores et olfactives ainsi que le rejet direct des gaz d'échappement. (cf mur rouge sur le plan joint).



### 4.2 Niveaux RDC à R+4

Les stationnements VL sont réalisés du RDC au R+4 en élévation du boulevard de Louvois. Les entrées et sorties se font sur le boulevard de Louvois.

Il est implanté à 8.00 ml de la limite de propriété avec la Cité Administrative et à plus de 12.00ml du conservatoire.

Le parc de stationnement est classé PSLV (parc de stationnement largement ventilé) ce qui signifie que 2 de ses façades sont largement ouvertes. Afin de limiter les nuisances sur les avoisinants se sont essentiellement les façades Nord (coté Bd de Louvois) et Sud (Coté Zénith) qui permettent de ventiler ce parking.



Un panneau d'affichage indiquant le nombre de places libres en amont de la rampe d'accès au parking sera mis en place ainsi qu'un système de guidage à la place au sein du parking permettront d'optimiser la circulation des véhicules.

#### 4.3 Traitement des abords

Le projet a été travaillé avec un paysagiste et largement végétalisé. Il comprend les prestations suivantes :

- Plantation d'un jardin bas (375m<sup>2</sup>)
- Plantation d'un jardin haut et d'un jardin des topiaires (414m<sup>2</sup>) en accompagnement du cheminement piétons
- Végétalisation complète de la toiture terrasse pour favoriser la biodiversité (2913m<sup>2</sup>)
- Création d'un mur végétal (220m<sup>2</sup>) au droit du jardin bas.

Soit 3702m<sup>2</sup> d'espaces plantés.

